

ganisations syndicales représentatives d'être présentes au premier tour des élections professionnelles (pour les DP ou le CE).

Du point de vue du FN, il s'agit surtout de faciliter l'émergence de syndicats-maison ou « jaunes », qui devraient se borner au mieux à défendre des intérêts étroitement corporatistes mais ne nouer en aucun cas des solidarités transversales en vue de défendre l'ensemble des travailleurs. « Le contrôle de la comptabilité des syndicats », également revendiqué dans le document programmatique, est conçu quant à lui comme un moyen commode de mise à pas des organisations syndicales mal aimées par le FN.

Que l'extrême droite n'aime pas particulièrement les syndicats, ce n'est point une nouvelle surprenante. Mais à l'heure où des millions de Françaises et Français, parmi eux des ouvriers et des employés qui sont parfois syndiqués ou se sentent proches des syndicats, s'apprêtent à voter pour le candidat du Front national à l'élection présidentielle, la question mérite un examen approfondi. Il convient de rechercher ce que dit le programme électoral de Jean-Marie Le Pen à propos des syndicats de salariés.

*Il appartient
aux syndicats
de lutter contre
l'extrême-droite*



**Le Front National
et les
droits syndicaux**



Le syndicalisme comme un mal

Tout d'abord, dans sa partie « Acteurs économiques », ce programme affirme que « l'entreprise française est asphyxiée ». « La bonne marche des entreprises » serait entravée « par trois maux principaux : a) l'étatisme ; b) le mondialisme ultra-libéral ; c) un syndicalisme archaïque et non-représentatif ».

De ce point de vue, qui est avant tout celui d'un patronat se sentant moins compétitif que les grandes firmes multinationales (et qui exige à la fois le démantèlement des protections sociales et sa propre protection derrière des frontières nationales ou européennes), le syndicalisme tel qu'il existe est ainsi d'emblée qualifié comme « un mal ». Cela a le mérite de la clarté, pourrait-on dire...



Pour des négociations par branche d'activité

Plus loin, il est affirmé que « le syndicalisme français, dévoyé et moribond, est quant à lui une des causes du blocage de notre économie et un des obstacles majeurs aux réformes nécessaires de la société française (retraites, Sécurité sociale, fonction publique, formation professionnelle, Code du travail, ...). » Les objectifs de régression sociale, que les syndicats empêcheraient de faire aboutir, sont ainsi clairement explicités. Le programme reproche aux syndicats d'être les « partisans presque exclusifs de la stratégie de rupture (grèves et opposition systématique à tout changement) ».

Si, jusqu'ici, la perspective semble être plutôt ultra-libérale et « réformatrice » dans le sens du terme que lui a conféré le néolibéralisme, la tonalité change en apparence dans les lignes qui suivent. Ceci puisque le document reproche aussi aux syndicats que « ceux-ci interdisent de fait les négociations collectives par branches d'activité, seuls facteurs réels et concrets de dialogue social ».



Pour un balkanisation des conditions sociales

Cette priorité apparemment donnée à la négociation collective au niveau de la branche pourrait presque faire apparaître ce programme – à première vue ! – comme étant soucieux de la protection de certaines conditions minimales du progrès social. Ceci parce que, depuis la « refondation sociale » proclamée au début de cette décennie, le patronat et les « modernistes » en matière économique-sociale ont tenté de conférer au niveau de l'entreprise une priorité absolue sur la branche professionnelle, comme niveau de négociation. Ceci en vue d'aboutir à une balkanisation des conditions sociales,

appelée pudiquement « décentralisation de la négociation collective », afin de brouiller les repères qui seraient la condition nécessaire au développement de résistances collectives.



«Comités de production» à la manière de Vichy

Mais ce souci n'est évidemment pas celui de l'extrême droite, en réalité. Ce que souhaite établir le programme du FN au niveau des branches professionnelles, se dessine de la manière suivante : « La mise en place d'organisations professionnelles par branches, intervenant directement en matière de formation professionnelle, de recherche et émettant des avis sur les grandes questions telles que les délocalisations et les négociations avec la Commission de Bruxelles et l'OMC. »

Cela ressemble donc beaucoup à des corporations, reflétant un prétendu « intérêt général » du secteur économique réunissant patrons et salariés, qu'à un syndicat qui représente les travailleurs dans un rapport de forces (pouvant prendre la forme du conflit ou de la négociation) vis-à-vis du patronat. Surtout, ces « organisations professionnelles », ressemblant quand même quelque peu aux « comités de production » instaurés sous le régime de Vichy, seraient là pour défendre un intérêt national vis-à-vis des intérêts économiques d'autres pays... puisqu'il devrait surtout s'exprimer dans le cadre de négociations pouvant opposer les secteurs économiques de différents pays.

Nous sommes donc proches, ici, de l'idée d'une représentation organisant la défense nationale dans le cadre de la guerre économique internationale. Ce mode d'organisation, corporatiste, n'est certes pas (ultra-, néo-)libéral ; mais il est aussi très loin d'être un instrument du progrès social ou de l'émancipation des travailleurs.



Pour des syndicats «maison»

Par ailleurs, on apprend dans d'autres paragraphes du document programmatique que ces fameuses négociations de branche que le FN appelle de ses vœux, devraient surtout servir à ça : « Renégociation de la durée hebdomadaire du temps de travail par branches d'activité. Permettre en particulier de gagner plus à ceux qui travaillent plus'. » Ici, la visée réactionnaire du propos n'est plus à démontrer... Pour le reste, le programme du FN revendique « la suppression du 'monopole du 1^{er} tour' », autrement dit la possibilité pour des listes autres que celles émanant des or-